

Luxembourg, le 15 mai 2021

Résolution sur la politique migratoire du Luxembourg et de l'Union européenne
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et
de l'Immigration

L'Union européenne (UE) connaît depuis des décennies des flux migratoires plus ou moins importants en provenance du monde entier. Selon les Nations Unies, le terme « migrant » désigne toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer¹. On constate une détérioration de la situation politique et socio-économique dans de nombreuses régions du monde, tels que le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Est entre autres. Cette tendance s'accompagne d'un grand nombre d'épreuves et de difficultés au niveau européen. Nous, membres du Parlement des Jeunes préoccupés par cette thématique, sommes d'avis que malgré les efforts considérables entrepris par les dirigeants européens, des démarches supplémentaires devraient être entamées pour améliorer les conditions de vie des migrants et la situation au niveau européen. Pour cette raison, nous nous sommes particulièrement intéressés ces derniers mois à divers sujets, à savoir la situation dans les camps de réfugiés, la gestion des flux migratoires, les causes favorisant l'émigration et finalement la situation de la migration clandestine au sein de l'Union européenne. D'après les statistiques de la Commission européenne, 2,2 millions de personnes ont immigré dans l'Union européenne en 2018 en provenance de 150 pays différents.

- A. Notant avec regret que les États membres de l'Union européenne n'arrivent pas à convenir d'une solution commune à la migration et que la discussion sur les quotas d'accueil de migrants stagne ;

¹ <https://refugeesmigrants.un.org/fr/définitions>

- B. Constatant qu'un nombre considérable de migrants souffre de stress post-traumatique survenu à la suite d'événements traumatisants²;
- C. Constatant avec regret que les procédures d'intégration de migrants sont insuffisantes au niveau national, car,
- a) une majorité des jeunes migrants affirme avoir des difficultés à s'intégrer³,
 - b) un grand nombre d'entre eux n'intègre pas le marché du travail⁴,
 - c) nombre de migrants font face à des situations de discrimination ou de traitement inégalitaire⁵ ;
- D. Regrettant que la population luxembourgeoise ne soit pas assez avertie de la complexité de la situation des réfugiés au Luxembourg et des problèmes d'intégration de ces personnes au sein de notre société ;
- E. Rappelant que les mouvements de populations peuvent être directement liés à l'implication militaire des pays bénéficiaires d'armes européennes dans des conflits armés nationaux et internationaux⁶ ;
- F. Soulignant que la majorité des réfugiés ne quittent pas forcément leur pays d'origine, mais sont des déplacés internes ou fuient vers les pays voisins⁷,
- a) menant à un surpeuplement des camps de réfugiés dans certaines régions auquel les ONG locales ne peuvent faire face,
 - b) menant à une détérioration de la situation dans ces camps du fait de la crise sanitaire actuelle, ce qui a eu des répercussions particulièrement graves pour les populations vulnérables telles les femmes et les enfants⁸ ;
- G. Regrettant que l'UE soit directement impliquée dans le traitement violent et inhumain des migrants dans les camps de migrants des pays aux frontières européennes, car,
- a) l'UE finance ces centres avec des subventions ou des subsides généreux⁹,
 - b) l'UE forme des gardes-côtes libyens¹⁰,
 - c) l'UE néglige sa responsabilité de garantir un traitement respectueux des droits de l'homme dans ces camps.

² <https://www.infomigrants.net/fr/post/29311/automutilations-idees-suicidaires-sur-les-iles-grecques-une-degradation-inquietante-de-la-sante-mentale-des-migrants>

³ <https://journals.openedition.org/osp/4767#tocto1n5> / [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Figure_4_Distribution_of_first-time_asylum_applicants_\(non-EU_citizens\)_by_age_groups,_2020_\(%25\).png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Figure_4_Distribution_of_first-time_asylum_applicants_(non-EU_citizens)_by_age_groups,_2020_(%25).png)

⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-difficile-integration-des-refugies-au-luxembourg-5f637336de135b92364f3749>

⁵ <https://journals.openedition.org/osp/4767#tocto1n5> / [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Figure_4_Distribution_of_first-time_asylum_applicants_\(non-EU_citizens\)_by_age_groups,_2020_\(%25\).png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Figure_4_Distribution_of_first-time_asylum_applicants_(non-EU_citizens)_by_age_groups,_2020_(%25).png)

⁶ <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/moyen-orient/2019/03/21/yemen-la-france-doit-suspendre-ses-ventes-darmes>

⁷ <https://migrants-refugees.va/fr/idp/> <https://www.care.lu/nos-actions/champs-dintervention/refugies>

⁸ <https://www.ouest-france.fr/societe/droits/droits-des-femmes/point-de-vue-celebrons-le-courage-et-l-engagement-des-filles-et-femmes-refugiees-face-a-la-pandemie-7178777>

⁹ <https://www.france24.com/fr/20170203-italie-union-europeenne-eu-financer-camps-migrants-libye-mediterranee-malte>

¹⁰ <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20200427IPR77915/stop-a-la-cooperation-et-au-financement-des-garde-cotes-libyens>

Le Parlement des Jeunes :

1. Encourage vivement la reprise des discussions sur les quotas européens d'accueil et recommande qu'ils soient basés sur de multiples facteurs, tels que :
 - a) la population, la situation économique et les capacités en termes d'infrastructures du pays,
 - b) à défaut d'entente commune, il pourrait être envisagé de recourir temporairement au mécanisme de coopération renforcée (art. 20 TUE) et d'encourager d'autres États à y adhérer progressivement ;
2. Encourage la mise en place des mesures suivantes afin d'améliorer l'accueil des migrants :
 - a) renforcement des suivis psychologiques et sociaux de la part des autorités compétentes pour les migrants qui le souhaitent,
 - b) mise à disposition de subventions dédiées aux services psychologiques pour pouvoir mener à bien leurs activités ;
3. Propose les actions suivantes afin de changer la donne et d'améliorer la vie quotidienne des migrants au sein de la société :
 - a) mettre en place des services de suivi psychologique et des forces de l'ordre plus attentives et plus à l'écoute des migrants concernés,
 - b) faciliter l'intégration des jeunes migrants sur le marché du travail luxembourgeois en accélérant les procédures d'homologation des diplômes,
 - c) promouvoir le débat public pour lutter contre la xénophobie ;
4. Exige que le service susmentionné se charge aussi de sensibiliser et d'informer la population luxembourgeoise :
 - a) en mettant en place des campagnes de sensibilisation sur des thématiques relatives à la migration entre autres dans les établissements scolaires,
 - b) en améliorant les services collectifs afin de soutenir les initiatives existantes qui peuvent soutenir la transparence envers la population et améliorer la compréhension interculturelle ;
5. Invite le Luxembourg à :
 - a) adopter pleinement une position de porte-parole au sein de l'UE contre la vente d'armes à destination d'États impliqués dans des conflits,
 - b) proposer un cadre légal plus stricte au-delà de la position commune européenne 2008/944/PESC¹¹ en harmonisant les critères de contrôle des pays destinataires et en adoptant un texte juridiquement contraignant tel qu'une directive ;

¹¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32008E0944&qid=1593585369341>

6. Encourage le gouvernement luxembourgeois à renforcer ses efforts et à engager davantage de collaborations avec des ONG et des gouvernements locaux pour améliorer les conditions de vie des réfugiés en réaffirmant les droits et obligations des ONG engagées dans l'aide aux réfugiés :
 - a) en assurant des conditions de vie respectant la dignité humaine conformément au 25^e article de la Déclaration universelle des droits de l'homme,
 - b) en promouvant l'importance des programmes socio-éducatifs ;

7. Propose, afin d'améliorer les conditions de vie déplorables des migrants dans ces camps :
 - a) de créer un organisme indépendant qui n'empiète pas pour autant sur le travail d'inspection des ONG déjà en place qui peuvent se rendre dans les camps de réfugiés ainsi que dans les camps de détention afin de vérifier si les conditions y sont conformes aux droits de l'homme,
 - b) que l'UE doit immédiatement revoir ou réévaluer sa politique européenne de voisinage en matière de coopération migratoire avec les États qui ne respectent pas les normes des droits de l'homme,
 - c) de renforcer la transparence des conditions sanitaires et de vie dans les centres de détention soutenues par l'UE.

Le Parlement des Jeunes considère donc qu'il est nécessaire que les conditions de vie des migrants soient améliorées. Ceci peut être accompli notamment en renforçant les efforts déployés par le Luxembourg et d'autres pays de l'UE. De plus, il est indispensable de résoudre le problème de la répartition des migrants au sein de l'UE. Une solution envisageable serait d'encourager vivement la reprise des discussions sur les quotas européens d'accueil. Afin de veiller au respect des droits de l'homme dans les camps de réfugiés, il est important de créer un organisme indépendant qui effectue des visites des camps de migrants en Afrique du Nord sans aucune entrave, quelle qu'elle soit. Finalement, afin de faire prendre conscience à la population luxembourgeoise de la complexité de la situation des réfugiés, il est impératif que des campagnes de sensibilisation qui abordent ce sujet soient organisées.

En guise de conclusion, il est donc important de miser sur une gestion collective de la situation migratoire, qui prend en compte la santé physique et mentale des migrants et qui permet une bonne gestion des camps de réfugiés ainsi qu'un épanouissement des personnes concernées dans nos sociétés, notamment en tenant compte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Il est primordial pour nous que le sujet de la migration vers l'Europe ne tombe pas dans l'oubli et que l'action politique dans le sens d'une amélioration de la situation revienne au premier plan. De plus, il est important de mentionner que derrière toute statistique et derrière tout chiffre se trouve l'histoire d'une personne à la recherche d'une vie meilleure. Comme disait l'abbé Pierre : « Il faut vivre les uns pour les autres et non pas les uns contre les autres. » Et c'est dans cet esprit que nous avons rédigé cette résolution.